Votez pour les projets de vélos à assistance électrique et de repair café de la Ville !

Les projets écologiques « Achats de vélos à assistance électrique pour les agents et élus de la mairie de Magny-les-Hameaux » et « Création d'un Repair Café à Magny-les-Hameaux » ont été retenus dans le cadre du Budget participatif de la Région Île-de-France.

Et c'est à vous de voter !

C'est effectivement aux internautes franciliens de voter pour son projet écologique préféré, qui, s'il est retenu, pourra obtenir des subventions, jusqu'à 100 % de prise en charge.

Alors n'hésitez pas à voter pour ces deux projets locaux !

Le premier projet : achats de vélos à assistance électrique pour les agents et élus de la mairie de Magny-les-Hameaux

L'hôtel de ville et les différents services administratifs techniques de Magny-les-Hameaux sont répartis dans plusieurs hameaux et quartiers urbanisés reliés entre eux par des pistes cyclables. Cette configuration implique des déplacements réguliers pour les élus et les agents.

Après une concertation entre les élus et les agents, un projet local a émergé. La mairie souhaite équiper la flotte de 3 vélos à assistance électrique (VAE) afin de répondre au besoin d'optimiser les déplacements liés au travail, de renouveler le parc et les équipements existants vieillissants.

Le second projet : création d'un Repair Café

Magny-les-Hameaux est une commune du sud-ouest des Yvelines de 9197 habitants qui appartient à l'intercommunalité de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le projet de Repair Café est né de la rencontre et de la volonté commune d'associations (Vivre à Magny, Magny en transition) et de l'équipe municipale de Magny-les-Hameaux. Ce Repair Café permettra de répondre aux besoins des habitants d'allonger la durée de vie de leurs objets du quotidien, de limiter leurs déchets et de pouvoir limiter leurs dépenses liées aux rachats d'objets obsolètes ou hors d'usage.

Les votes sont ouverts jusqu'au 8 mars 2021.

Infos pratiques

La Région Île-de-France a lancé la 2ème session de son premier budget participatif placé sous le signe de l'écologie. Du 10 février au 8 mars 2021, tous les Franciliens peuvent y prendre part en votant pour leurs projets préférés.

Vous pouvez voter pour autant de projets que vous le souhaitez, dans la limite d'un vote par projet. Les projets qui

auront obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats.

Les projets que la Ville présente ont pour but d'améliorer la qualité de vie et contribuer à la relance verte et économique de l'Île-de-France à notre échelle. Ce sont des éléments de réponses concrètes pour :

- réduire les déchets et l'impact des pollutions sur la santé,
- favoriser le recyclage,
- et développer les mobilités propres.

La procédure de vote :

1. Se créer un compte sur la plateforme via ce lien

2. Rendez-vous ensuite sur les pages dédiées à nos projets

a. Achats de vélos à assistance électrique

b. Création d'un repaire café

3. Cliquez sur le bouton « Votez pour »

Liens utiles
Pour voter pour le projet de vélo à assistance électrique magnycois / Budget participatif et solidaire
Pour voter pour le projet de Repair Café magnycois / Budget participatif et solidaire